

Le Crédit Mutuel Arkéa fait évoluer sa structure de marque

Brest, le 30 avril 2021 – En faisant évoluer son logo et les règles d’usage de la marque “Arkéa”, le groupe Crédit Mutuel Arkéa redéfinit son architecture de communication.

La dénomination “Groupe Crédit Mutuel Arkéa” utilisée pour les activités du groupe

Les dénominations “Crédit Mutuel Arkéa”, “Crédit Mutuel de Bretagne” et “Crédit Mutuel du Sud-Ouest” seront désormais systématiquement utilisées dans toutes les activités, commerciales et non commerciales, de ces entités.

Le changement de dénomination se traduit par l’adoption d’un nouveau logo pour le groupe Crédit Mutuel Arkéa (cf. ci-dessous).



La dénomination “Arkéa” réservée aux activités des filiales du groupe

A compter du 2 mai 2021, la dénomination “Arkéa”, utilisée seule (sans référence au Crédit Mutuel) désigne la société Arkéa, filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa, et la marque “Arkéa” désigne les produits et services des filiales du groupe.

Cette nouvelle structure s’inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Décision à caractère général adoptée par la CNCM en février dernier. Le Crédit Mutuel Arkéa rappelle que le projet d’indépendance figure au cœur de son projet stratégique.

A propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d’une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte près de 11 000 salariés, 2 800 administrateurs, 4,9 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 169 milliards d’euros. Crédit Mutuel Arkéa se classe parmi les tout premiers établissements bancaires ayant leur siège en région. Plus d’informations sur www.cm-arkea.com

Contact presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - 02 98 00 22 99 - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com